

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- *afférents au conseil municipal : 15*
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 9*

Séance du 15 avril 2016

L'an deux mille seize

Et le quinze avril à 21 heures

Date de la convocation : 08/04/2016

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Elodie, BERNAT Laurent, CADENET Patrick, DECUP-CAUMES Marie-Claude, RICARD Nathalie, ROUSSET Jean-François, RAMONDENC Viviane, ROUX Naudy

Absent(s)(es) excusé(s)(es) : BOUDOU-THERON Adeline, DOMENGE Philippe, FAVRE Sandrine, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RASCOL Alain

Secrétaire de séance : ALINAT Elodie

Objet de la délibération n°15-2016

Attribution de subventions aux associations – Exercice 2016

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer sur l'attribution aux associations pour l'année 2016 suivant les demandes reçues :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE d'attribuer les subventions ci-dessous :

- * association Les Iousses de Briols : 1 000,00 euros
- * association des Parents d'Elèves de Montlaur : 1 500,00 euros
- * association l'A.A.P.P.M.A. « Les Chevaliers de la Gaule » de Saint-Affrique : 950 euros
- * le collectif Rougier en Couleurs : 200 euros ; la subvention sera versée à l'association qui représente administrativement le collectif : l'association Lou Récantou de Verrières
- * association SOS Espoirs : 500 euros

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

Le Maire
Patrick RIVEMALE